

WHRD IC: Notre engagement à combattre l'impunité

Rapport 2009 de la Coalition Internationale des Femmes Défenseuses des Droits Humains

«Nous entendons entamer, avec les acteurs clés dans le champ des droits humains, un processus de mobilisation et de réflexion sur les questions qui concernent les femmes défenseuses des droits humains, et soutenir les initiatives nombreuses et variées ayant pour but d'approfondir la connaissance des droits humains et de faire avancer l'application universelle des principes des droits humains, spécialement dans le contexte mondial actuel». (Contextualiser la Campagne Internationale sur les Femmes Défenseuses des Droits Humains, Livre de Ressources de la Consultation des Femmes Défenseuses des Droits Humains, 2005:16)

Malgré le manque de financement lié aux difficultés à obtenir des fonds dans le climat actuel de crise financière, la Coalition Internationale des Femmes Défenseuses des Droits Humains (WHRD IC) a continué à avancer en 2009 pour définir et commencer à mettre en oeuvre ses activités prioritaires. Ces efforts ont pu être réalisés en grande partie grâce à l'engagement de ses membres qui ont contribué leurs propres ressources - fonds, expertise, contacts, temps et installations - pour permettre à la coalition de continuer son travail.

Une grande partie du travail de plaidoyer de la Coalition, en interne (influences réciproques) et en externe (lobbying sur différentes plates-formes), a porté ses fruits. Concrètement, la Coalition a eu de l'influence sur ses membres, en particulier sur les organisations de droits humains, pour que leurs programmes reflètent un intérêt plus clair pour les femmes défenseuses des droits humains. Au niveau international, le lobbying des Rapporteurs Spéciaux a permis d'accroître le nombre de communications conjointes et de rapports sur les préoccupations des femmes défenseuses des droits humains. Au niveau national, l'un des résultats est l'adoption par d'autres organisations soutenues par la Coalition de la structure définie par les femmes défenseuses des droits humains et la création de réseaux de femmes défenseuses des droits humains dans d'autres pays. La Coalition a également pu inciter à porter une attention accrue aux les problèmes des défeneurs à divers niveaux et faciliter un plus grand accès aux ressources pour soutenir spécifiquement les femmes défenseuses des droits humains en situation de risque. Le nombre des adhésions à la Coalition a augmenté, ce qui montre son influence croissante dans le cercle des mouvements des droits des femmes, des droits humains et des droits sexuels.

1. Situation des femmes défenseuses des droits humains

La recension des appels urgents auxquels ont répondu les membres de la Coalition en 2008 - 2009, et les communications et les rapports des Rapporteurs Spéciaux auprès des Nations Unies et d'autres organisations de la société civile, confirme le besoin persistant de donner la priorité à la protection et/ou au soutien des femmes défenseuses des droits humains. Au

cours des deux dernières années, des appels urgents ont été circulés parmi les membres de la Coalition en moyenne au moins une fois par semaine. En 2008, la Rapporteuse Spéciale sur les Défenseurs des Droits Humains a entamé des actions à propos de 121 communications concernant les femmes défenseurs des droits humains, c'est-à-dire en moyenne au moins deux cas par semaine.

L'enquête que la Coalition a menée en 2008 sur les femmes défenseuses des droits humains a montré que les vulnérabilités des défenseurs sont en lien étroit avec le centre d'intérêt de leur activisme. Les attaques contre les organisations de femmes et contre les groupes LGBTI sont directement liés à leur plaidoyer spécifique sur les droits des femmes ou les droits sexuels, qui sont perçus comme des transgressions dans les contextes de plus en plus conservateurs dans lequel elles travaillent. Par exemple, un des bureaux de Shirkat Gah, une O.N.G. de femmes pakistanaïses qui s'occupe depuis longtemps des questions de violence contre les femmes et qui est membre du réseau WLUMML, a subi à Peshawar les attaques répétées de groupes qu'on pense être des intégristes. De même, en mai 2008, - des tireurs non identifiés ont ouvert le feu sur une organisation qui combat la violence contre les femmes en Irak. Au Kirghizistan et en Mongolie, des blocages légaux et des perquisitions illégales ont entravé le travail de groupes LGBTI.

Plus l'environnement socio-politique est répressif, plus grands sont les risques pour les femmes défenseuses des droits humains en général. L'avènement de régimes militaires à Fidji et au Honduras est la cause des menaces croissantes contre les défenseurs dans ces pays. Les femmes défenseuses des droits humains qui travaillent dans des zones de conflit armé continuent à faire face à de très grandes vulnérabilités. Elles sont l'objet d'abus de la part des diverses factions impliquées dans le conflit, et pas uniquement des forces gouvernementales. Comme le montrent divers cas en Chine et en Iran, Il y a plus de cas de violations contre les militantes et leurs familles dans les pays où les droits humains et les libertés fondamentales sont mises en question.

C'est une tendance alarmante que cette prééminence croissante des allégations d'abus commis par des acteurs non étatiques, alors que des politiques de droite prennent le dessus et que des normes plus conservatrices sont imposées de façon arbitraire aux femmes dans les communautés locales. Depuis le début de la Campagne internationale des femmes défenseuses des droits humains en 2005, les femmes défenseuses des droits humains ont identifié l'impact démoralisant sur celles qui subissent des violations aux mains de leur propre famille et communauté, justifiées au nom de la tradition et de la religion.

L'impunité demeure. Bien des cas cités dans les communications faites par les Rapporteurs Spéciaux montrent la persistance des violations, et le fait que le niveau des réponses des gouvernements demeure faible. Dans l'espace de trois mois entre août et octobre 2009, il y a eu trois pétitions internationales concernant la mort et le harcèlement de femmes défenseuses des droits humains travaillant dans des organisations de droits humains en république tchéchène. Cela inclut l'assassinat de Natalya Estemirova, l'une des participantes à la Consultation internationale des femmes défenseuses des

droits humains de 2005. De plus les abus commis par des acteurs non étatiques n'ont pas été considérés comme des formes sérieuses de violation des droits humains. Les mécanismes de responsabilité disponibles sous la loi internationale des droits humains sont inadéquats pour prendre en compte la complexité des niveaux de responsabilité de ces différents types d'acteurs .

Documenter les violations contre les femmes défenseuses des droits humains demeure un challenge. Dans le rapport de la Rapporteuse Spéciale sur les défenseurs des droits humains présenté au début 2009, il n'y avait que trois cas qui faisaient explicitement référence aux « femmes défenseuses des droits humains ». Cependant, ces cas en provenance du Népal, de Fidji et de l'Iran, reflétaient l'utilisation fructueuse et stratégique, par les réseaux et des groupes associés avec la Coalition, de la structure conçue par les femmes défenseuses des droits humains. D'une façon générale, il y a eu également un accroissement des cas de LGBTI dans les rapports. Cependant, dans bien des appels urgents et des communications, la dimension de genre est rarement explicitement mise en avant et dans certains cas l'identité de sexe ou de genre des victimes n'est même pas mentionnée. Cela rend difficile de savoir si ces cas incluent des femmes défenseuses des droits humains. De même, l'identification des violations a été centrée sur les atteintes aux droits civils et politiques, négligeant les délits spécifiques au genre, ou ces abus plus insidieux commis par des acteurs non étatiques. Pour mettre un terme à l'impunité, on doit s'atteler à prendre en compte ces lacunes dans la documentation des violations particulières aux femmes défenseuses des droits humains ou à la nature de leur travail.

2. Le point sur les activités de la coalition

Une Coordinatrice continue à coordonner les activités de la Coalition; elle a été hébergée par le Center for Women's Global Leadership (CWGL) de février à juillet 2009, et ensuite d'octobre 2009 à mai 2010. CWGL à également hébergé une réunion du Comité Exécutif de la Coalition le 26 juin 2009, où fut débattu un plan de développement de ressources et d'alternatives pour lever des fonds pour la Coalition. Lors de cette réunion furent également examinées les demandes d'adhésion en attente. À ce jour de nouveaux membres ont rejoint la Coalition : Women's Rights Watch Asia Pacific (IRAW-AP), le Center for Reproductive Rights (CRR) et la Coalition des lesbiennes Africaines (CAL) . Une nouvelle chargée de communication, Tara Chetty, rejoindra la Coalition en tant que volontaire de janvier à avril 2010 pour mettre en oeuvre le plan de communication et gérer le développement du site Web.

Egalement en collaboration avec CWGL, la Coalition a organisé une *Conversation Stratégique : s'occuper des lacunes dans la défense des femmes défenseuses des droits humains*, qui s'est tenue du 27 au 30 juin 2009, immédiatement après la réunion du Comité Exécutif. La Conversation a exploré en profondeur les piliers thématiques de la Campagne Internationale des femmes défenseuses des droits humains de 2005 et s'est focalisée sur les sujets suivants : famille, communautés, et culture - les défis auxquels sont

confrontées les femmes défenseuses des droits humains ; responsabilité directe des forces politiques des fondamentalistes religieux ; et sexualité - - l'utilisation de la sexualité pour attaquer les femmes qui s'organisent. Le résultat principal de cette réunion a été d'identifier les zones suivantes de travail prioritaire pour la Coalition (*voir liste d'activités prioritaires, 2009 - 2011*) :

1. Mécanisme de surveillance pour les appels urgents. Compte tenu du fait que beaucoup de membres répondent aux appels urgents, et qu'en plusieurs occasions ils ont émis des réponses conjointes, l'une des recommandations faites lors de la Conversation Stratégique a été que la Coalition facilite le développement d'un système exhaustif et systématique de réponse aux appels urgents, de façon à satisfaire aux besoins des femmes défenseuses des droits humains en situation de risque. La Coalition a accepté d'entreprendre une revue critique pour créer un mécanisme simple pour se tenir au courant des cas, évaluer les réponses et consolider l'information sur les systèmes existants de soutien aux femmes défenseuses des droits humains en situation de risque. Le processus de révision doit également permettre de parvenir à un accord sur des principes clés et des mesures pour améliorer la qualité de l'aide et la coordination des réponses parmi les membres.

Au cours du dernier trimestre 2009, un groupe de travail s'est mis en place et l'Association des Femmes dans le Développement (AWID) a recruté Immaculada Barcia comme chercheuse principale pour produire ce qui suit :

1. Rassembler et évaluer les modèles de réponse existant parmi les membres de la Coalition ;
2. Recommandation de principes clés et mesures concrètes pour améliorer la qualité de l'aide et la coordination des réponses par les membres de la Coalition ;
3. Systématisation des ressources et des outils pour les femmes défenseuses des droits humains à risque , de façon à les disséminer largement dans les langues clés sur le site Web de la Coalition et sur d'autres liens.

2. Production d'un manuel de documentation. Ceci constitue la suite de la typologie des violations développée dans '*Réclamer la justice réclamer les droits : un guide des femmes défenseuses des droits humains*' (2007), pour rendre cette typologie opérationnelle. Le but est de renforcer la capacité des organisations à documenter et faire des rapports sur les violations spécifiques aux femmes défenseuses des droits humains, en utilisant des méthodologies féministes et en les présentant de façon stratégique pour combattre l'impunité. Ce n'est pas un manuel d'éducation, c'est un ensemble de lignes directrices pour assister les organisations dans la conceptualisation et la mise en oeuvre d'initiatives de documentation destinées à servir des buts différents.

Avec le Service International pour les Droits humains (ISHR) et IWRAW-AP dans le rôle de leader, une consultation avec un groupe d'experts eut lieu à Amman, Jordanie, le 9 août 2009, qui a produit un ensemble d'indicateurs et le plan de travail pour la production de ce guide. Une équipe de rédactrices et un groupe de travail ont été formés à la suite de la réunion en Jordanie et une première rédaction est attendue pour mai 2010. La publication sera terminée en novembre 2010.

3. Rapport Mondial des femmes défenseurs des droits humains. Après la fin de l'enquête en 2008, la Coalition a continué à discuter de la production d'un rapport mondial plus exhaustif sur la situation des femmes défenseurs des droits humains. Lors d'une consultation avec la Coalition qui a eu lieu le 19 juin 2009, la Rapporteuse Spéciale auprès des Nations unies sur les défenseurs des droits humains, Margaret Sekaggya, a fait savoir qu'elle souhaitait mettre l'accent sur les femmes défenseurs des droits humains dans l'un de ses rapports annuels qu'elle remettra au Conseil des Droits Humains des Nations unies avant la fin de son mandat en 2011. Cela a donné à la Coalition un élan supplémentaire pour poursuivre la production de ce rapport.

Le Rapport Mondial n'entend pas être une étude exhaustive, mais plutôt un rapport indicatif de la situation des femmes défenseurs des droits humains pour la période 2006 - 2010 (car il y a eu peu d'intérêt pour les femmes défenseurs des droits humains avant la campagne de 2005). Nous espérons générer une évaluation de référence, documentant la situation générale des femmes défenseurs des droits humains, de façon à en nourrir l'initiative de la politique de plaidoyer de la Coalition. Cela ouvrira également le chemin au développement d'une méthodologie et d'un système de production de rapports périodiques (par exemple tous les quatre ou cinq ans). La note conceptuelle a été discutée et un groupe de travail s'est formé fin 2009. Le travail sur le rapport devrait commencer à la mi 2010 et c'est Isis Women's Cross Cultural Exchange (Isis-WICCE) qui en prendra la direction.

4. Plaidoyer auprès des donateurs sur la question de la viabilité de l'activisme. De façon à développer un soutien plus complet, multi-facettes et à long terme des femmes défenseurs des droits humains, la Coalition a exploré comment entrer en discussion avec les donateurs pour parvenir à une approche nouvelle et soumise à évaluation de soutien viable aux femmes défenseurs des droits humains, à leurs organisations et leurs mouvements. Ceci a pour but d'accroître les ressources ainsi que l'accès des femmes défenseurs des droits humains aux formes d'aide existantes et nouvelles, non seulement dans l'immédiat, mais sur le long terme.

Le 10 mars 2009, la Coalition a organisé une réunion avec les donateurs sur la viabilité de l'activisme des femmes défenseurs des droits humains. Plusieurs financeurs ont exprimé leur intérêt et des discussions se poursuivent avec The Fund For Global Human Rights, Global Fund for Women, Cordaid et American Jewish World Service (AJWS). Les 19 et 20 juin 2009, un des membres de la Coalition, Urgent Action Fund for Women's Human Rights, a également organisé un atelier sur la viabilité et la sécurité intégrée pour les membres de la Coalition. Une consultation entre la Coalition et les donateurs qui sont dans le même esprit est prévue au premier trimestre 2010 pour traduire ces initiatives en stratégies concrètes de mise en oeuvre.

5. Plaidoyer aux Nations unies et sur d'autres forums. Les efforts de la Coalition de lobbying des Rapporteurs Spéciaux auprès des Nations unies ont porté leurs fruits pour la prise en compte des problèmes des femmes défenseurs des droits humains. Le rapport 2009 du Rapporteur Spécial sur le contre

terrorisme à l'Assemblée Générale de l'ONU a été centré sur le genre et a développé la question des liens entre le terrorisme, le contre-terrorisme et les femmes défenseuses des droits humains. On a également vu augmenter le nombre de communications conjointes entre les Rapporteurs Spéciaux sur les défenseurs des droits humains et les autres Rapporteurs Spéciaux à propos de cas impliquant des femmes et d'autres défenseurs des droits humains. Avec la nomination de l'un des membres du WLUML en tant qu'Expert Indépendant sur les Droits Culturels, la Coalition va s'engager avec assurance dans un lobbying stratégique aux Nations unies sur les questions concernant la culture et le fondamentalisme religieux, comme il en a été question durant la Conversation Stratégique. Les efforts précédents faits par les membres pour stopper la résolution du Conseil des Droits Humains sur les Valeurs Traditionnelles n'avaient pas porté leurs fruits.

La Coalition a continué à attirer l'attention publique sur les femmes défenseuses des droits humains, en organisant des événements dans divers forums tels que la session annuelle de la Commission sur le Statut des Femmes aux Nations unies. La Coalition a fait des interventions conjointes devant le Conseil des Droits Humains des Nations unies et a soutenu les initiatives de lobbying au niveau national, telles que la Campagne contre la criminalisation de l'homosexualité qui affecte les défenseurs LGBTI en Ouganda ; les appels urgents concernant les arrestations systématiques des membres de la Campagne pour 1 Million de Signatures en Iran ; et les nombreuses autres requêtes pour l'endossement d'appels urgents émanant de femmes défenseuses des droits humains à risque dans différents pays.

On peut voir l'impact concret des efforts de la Coalition pour atteindre une vaste public dans l'adoption par d'autres organisations soutenues par la Coalition de la structure conçue par les femmes défenseuses des droits humains et dans la création de réseaux pour les femmes défenseuses des droits humains au niveau des pays : les appels urgents émanant de la Campagne pour 1 Million de Signatures adressés à différents forums ont régulièrement reflété la structure des femmes défenseuses des droits humains ; Komnang Perempuan, en Indonésie, a élargi sa conceptualisation des victimes - survivantes de violence contre les femmes de façon à y inclure les femmes défenseuses des droits humains, particulièrement celles qui sont stigmatisées pour leur activisme contre l'État ; et au Népal, des réseaux de femmes défenseuses des droits humains ont été créés dans 65 districts.

3. Recommandations pour l'action

Outre le fait de se concentrer sur la mise en oeuvre des activités prioritaires citées plus haut, la Coalition devrait penser à entreprendre des actions dans les secteurs suivants :

plaidoyer

- lobby les corps du traité, qui sont moins politisées, et prêter attention aux efforts d'intégration du genre au Conseil des Droits Humains qui pourraient aussi amener à des collaborations stratégiques entre les différents mécanismes des Nations unies ;

- inclure parmi ses thèmes de plaidoyer « terrorisme et contre-terrorisme » et militarisme ;

capacité à atteindre le public

- identifier et soutenir les initiatives stratégiques pour appliquer la structure des femmes défenseuses des droits humains aux niveaux national et régional; et

- commencer à établir des liens avec d'autres mouvements et regroupements tels que le mouvement pour la paix, les médias alternatifs et autres groupes philanthropiques ;

surveillance

- rechercher, en vue de les cibler spécifiquement, les organisations qui défendent les droits de base des femmes et les droits sexuels, dans un environnement de plus en plus conservateur ;

- sensibiliser aux abus croissants commis par des acteurs non étatiques tels que les groupes fondamentalistes, ainsi la famille et les membres de la communauté.

Il reste encore beaucoup à faire, mais la Coalition a démontré sa capacité et son engagement à confronter les défis persistants et nouveaux auxquels font face les femmes défenseuses des droits humains.

Mary Jane Real, 12 janvier 2009.